

**Évaluation du *cluster* « Sciences agronomiques (hors bio-ingénieurs) »
2015-2016**

**RAPPORT D'ÉVALUATION
Haute École Charlemagne**

**Bachelier en Agronomie
Bachelier en Architecture des jardins et du paysage
Bachelier et master en Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie**

Comité des experts :

M. Grégory DECHAMP-GUILLAUME, président

M. Luc BOUSQUET, Mme Julie GOFFAUX, M. Patrick MARTIN, M. Philippe MARTIN, M.
Patrick MILOT, M. Georges SANTINI, et M. Benoît VAN DER REST, experts.

30 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ Sciences agronomiques (hors bio-ingénieurs). Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 15 et 16 mars 2016 à Huy à la HECh pour évaluer les programmes suivants :

- le bachelier en Agronomie ;
- le bachelier en Architecture des jardins et du paysage ;
- le bachelier et master en Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie.

Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de sa visite d'évaluation, le comité a eu l'occasion de s'entretenir avec 42 membres du personnel, 29 étudiants, 7 diplômés et 7 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 15 janvier 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 La Haute École Charlemagne a un fonctionnement centralisé, notamment dans sa gouvernance, ce qui fait que la catégorie agronomique ne dispose pas de budget propre mais fait des propositions d'investissements quand elle le juge nécessaire auprès du collège de direction. Les charges des personnels sont gérées à volume constant par la direction de catégorie. Les locaux relèvent de la régie des bâtiments. La direction de la Haute École ainsi que la direction de la catégorie ont été renouvelées peu de temps avant la rédaction du dossier d'autoévaluation.
- 2 La mise en œuvre simultanée du décret Paysage et du renouvellement des directions de l'établissement et de la catégorie ont nécessité un fort investissement du personnel de la catégorie qui, en conséquence, n'a pas nécessairement pu s'engager pleinement dans le rapport d'évaluation.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 3 La HECh s'est doté d'un service qualité en 2002 (commission CHQ). Initialement centralisé et coordonné entre les catégories. Les équivalents temps plein (ETP) du service qualité ont été réaffectés aux catégories en 2014 tout en maintenant un coordinateur au niveau HECh. La catégorie agronomique est dotée de 7/10 dont 1/10 spécifique à chacun des deux sites (Huy et Gembloux). La personne assurant la coordination qualité au niveau HECh va bientôt partir à la retraite.
- 4 Le travail collégial mené de 2002 à 2013 a permis de développer des approches transversales à la HECh dont pouvait bénéficier la catégorie agronomique. Le travail réalisé plus récemment s'est focalisé sur les exigences réglementaires d'application du décret Paysage. Les instances de direction (catégorie et collège de direction) ne semblent pas se saisir suffisamment de la démarche qualité comme outil de pilotage.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 5 L'organisation du collectif enseignant apparaît quelque fois complexe entre une organisation en unités qui gèrent les orientations des bacheliers et une organisation en filière qui gère les masters. Les réunions pédagogiques formelles ne semblent pas fréquentes en dehors de la question des stages et des TFE. Des réunions ont toutefois eu lieu pour la remise à plat des enseignements. La HECh a décidé de réduire le temps d'enseignement pour donner plus d'espace aux travaux personnels des étudiants mais, dans le même temps, le départ d'enseignants et la nouvelle répartition des charges entre ceux restants ne leur ont pas permis de s'investir sur ces activités de travaux personnels. Une communication claire sur ce sujet a fait défaut de la part de la direction.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 6 L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas une pratique développée et régulière, que ce soit au niveau de la catégorie ou de la Haute École. La catégorie agronomique est chargée par la Haute École de tester de nouvelles pratiques en la matière au profit de l'ensemble des catégories.

[Information et communication interne]

- 7 La communication interne est à gérer sur les deux sites (Gembloux et Huy). La catégorie dispose d'un espace numérique de travail en évolution (passage en cours sur une autre plateforme (MyHECh)). Ce passage génère des difficultés techniques encore marquées. Ces difficultés confèrent aux secrétariats des deux sites un rôle trop important quant à la diffusion des informations. Les horaires d'ouverture de ces secrétariats ne semblent pas être en adéquation avec les plages-horaires auxquelles les étudiants peuvent y accéder, ce qui peut limiter l'accès à l'information directe.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande que la direction de catégorie se dote d'un plan stratégique qui profite des apports du rapport d'autoévaluation. Ce plan stratégique, élaboré de manière collégiale, devra être communiqué clairement au personnel de la catégorie pour le faire partager et le faire vivre au quotidien.
- 2 Il pourrait être important de renouer avec un fonctionnement plus collégial au niveau des services qualité des différentes catégories pour bénéficier de synergie et gagner en efficacité. Le comité recommande que lors du renouvellement du temps plein Qualité au niveau de la HECh, cet aspect soit intégré dans la fiche de poste. Un soutien fort de la direction s'appuyant sur une stratégie clairement communiquée dans la politique de qualité de l'établissement sera par ailleurs un gage de réussite.
- 3 Le comité recommande la mise en place rapide de procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'en faire un outil de pilotage de la qualité des formations. Ces évaluations pourraient être gérées de manière centrale, administrées et compilées par voie électronique (en utilisant si possible la plateforme MyHECh) et être remplies de manière confidentielle par les étudiants. Il est recommandé que les résultats de ces évaluations soient transmis aux enseignants dans des délais raisonnables et qu'ils soient pris en considération dans la planification du développement professionnel.
- 4 Il semble important et urgent au comité de mettre en place des réunions pédagogiques qui permettent d'assurer l'évolution continue de la qualité des programmes. Une réflexion sur la valorisation des activités pédagogiques autres que les cours en présentiel devrait par ailleurs être envisagée.
- 5 Afin de faciliter la communication interne en ayant recours à des procédures formalisées, le comité recommande de stabiliser le système informatique en laissant la main sur certaines fonctionnalités essentielles à un informaticien sur le site de Huy.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 La catégorie agronomique bénéficie d'une bonne notoriété et d'un ancrage local fort sur ses deux sites. Le partenariat avec la Faculté Agro Bio Tech de Gembloux constitue un levier très intéressant. Les programmes de bachelier et de master proposés par la HECh, couvrent les champs scientifiques et technologiques répondant aux besoins exprimés par les professionnels des secteurs de l'agriculture, de l'environnement, des bio-industries et de l'aménagement des espaces, même si quelques enseignements mériteraient une mise à jour. Les métiers visés par la formation sont bien identifiés grâce aux contributions des anciens et des entreprises.
- 2 Les acquis d'apprentissage des différentes orientations et finalités, correspondent aux attentes des professionnels qui apprécient le caractère opérationnel et polyvalent des étudiants et des diplômés. Les formations courtes sont très appréciées par l'immédiate efficacité des jeunes diplômés embauchés, confirmée par l'offre d'emploi souvent faite aux stagiaires. Une différence est perçue entre les formations courtes et longues : elle concerne la capacité de globalisation et de conceptualisation observée et appréciée chez les diplômés de la formation longue.
- 3 Les parties prenantes sont différemment consultées dans les mécanismes d'élaboration et d'évolution des programmes. La catégorie agronomique favorise les relations avec le monde socio-professionnel au travers de ses contacts avec les diplômés, les employeurs et les entreprises (par les stages). Les employeurs expriment une attente importante en matière de capacités d'analyse, de synthèse et d'expression en raison de besoins adaptés au contexte socio professionnel des métiers. Ils soulignent également un plus grand besoin de maîtrise des langues et en particulier de l'anglais.
- 4 L'implication des enseignants en recherche est limitée pour les raisons organiques propres à la HE. Ce champ que la direction souhaite développer est à renforcer pour l'image et la reconnaissance de la formation. Ces développements profiteront également et à plusieurs égards aux enseignants pour leur reconnaissance et la diversification de leur mission.
- 5 Le suivi des placements des diplômés est effectué épisodiquement auprès des entreprises mais pâtit d'un manque de régularité. Les enquêtes effectuées auprès de entreprises donnent de bons résultats et témoignent d'une très bonne adéquation avec les besoins des postes en matière de connaissances théoriques et de savoirs faire pratiques. Le savoir-être des étudiants est aussi apprécié.
- 6 La mobilité sortante, bien développée dans la catégorie, est toutefois largement supérieure à celle entrante.

[Information et communication externe]

- 7 La Haute École et la catégorie agronomique disposent de toute une batterie d'outils de communication externe. La catégorie est bien reconnue sous son nom historique de ISla, mais il est très rarement fait allusion à la HECh. On note que le site internet de la HECh, suite à sa réorganisation, rend certaines informations difficiles d'accès.

- 1 Le comité recommande de renforcer et de formaliser la participation des entreprises, des anciens et des étudiants dans les instances de consultation et de mise en œuvre des programmes.
- 2 Le comité suggère de favoriser l'implication des enseignants dans la recherche et son articulation avec les programmes de formation.
- 3 Le comité recommande de veiller à intégrer les évolutions récentes (théories, techniques, ...) dans les différents éléments du programme.
- 4 Un renforcement de l'internationalisation de la formation en encourageant les cours dispensés en anglais serait du point de vue du comité une évolution intéressante. Ceci serait également un élément d'attractivité pour des étudiants de mobilité entrants.
- 5 Afin de soutenir la mobilité internationale des étudiants de la catégorie, le comité suggère que les formations puissent s'appuyer sur les contacts de la HECh et ainsi développer des partenariats adéquats.
- 6 Le comité recommande de mettre en place une structure permanente permettant le suivi des situations des diplômés, idéalement en lien avec une association d' alumni.
- 7 Le comité suggère de veiller à la bonne visibilité de la catégorie en tant que composante de la HECh grâce à une communication claire même si à ce jour sa connaissance à l'extérieur ne fait pas défaut.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Le travail de définition des acquis d'apprentissage s'appuie sur le référentiel de compétences réalisé au niveau de l'ARES. À ce titre, on peut apprécier la participation de certains enseignants à l'élaboration de ce référentiel et souligner le travail réalisé sur l'identification des compétences et capacités au sein des UE.
- 2 Actuellement, ce travail a permis quelques changements dans le déroulement de certains enseignements, mais cette appropriation du référentiel de compétences devrait être poursuivie au sein de la catégorie.
- 3 En revanche, à ce jour les acquis d'apprentissage sont essentiellement définis au niveau des UE, et très peu au niveau des programme globaux.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 4 La part de l'enseignement pratique semble donner satisfaction aux étudiants du type court. Celle-ci s'appuie aussi sur un potentiel de salles de travaux pratiques tout à fait intéressant. Les visites à l'extérieur, très appréciées, doivent être encouragées car elles constituent un complément pratique indispensable.
- 5 Le comité a constaté l'existence de quelques activités d'enseignement basées sur des projets, tel les projets YEP⁴ ou Ecotrophelia⁵ qui sont à la fois structurants et transversaux.
- 6 Les stages et les objectifs pédagogiques liés à ces stages sont bien définis en fin de bachelier et en fin de master. Le couplage avec le TFE semble satisfaisant. En revanche, certains rapports de stage liés au stage d'observation de 3 semaines se limitent pour l'essentiel à de simples journaliers, sans une activité forçant la prise de recul et la compréhension globale du lieu de stage.
- 7 Des enseignements de méthodologie et de communication sont bien prévus dans le programme, mais ceux-ci restent trop souvent centrés sur des consignes de forme.
- 8 La faiblesse de l'enseignement des langues, notamment de l'anglais, est soulignée avec récurrence.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 9 Les déroulés de programme semblent globalement satisfaisants sauf existence de redondances entre certaines activités d'apprentissage. Les pré-requis sont en général cohérents par rapport aux contenus des enseignements.

⁴ Voir <http://www.lje.be/index.php/fr/> (consulté le 11 mai 2016)

⁵ Voir <https://ecotrophelia.eu/> (consulté le 11 mai 2016)

- 10 Les passerelles entre le type court et le type long posent parfois problème. Le passage à une formation en orientée vers la pédagogie par les projets en master et le nombre limité de cours en passerelles ne permet pas d'identifier toutes les carences en termes d'apprentissages chez les étudiants issus du type court.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 11 En l'absence de définition d'acquis d'apprentissage visés globalement par le programme, les évaluations restent trop centrées sur le contenu des UE et ne sont pas assez intégratives. Les enseignants n'ont pas systématiquement recours à une grille d'évaluation détaillée.
- 12 Les modalités d'évaluation sont en général bien transmises aux étudiants. En revanche, l'interprétation par le jury de notes inférieures à 10 sur 20 au sein des UE demeure une source d'incompréhension pour les étudiants, qui conduit aussi à la mise en place par les étudiants de stratégies sans qu'ils arrivent à se situer en termes d'apprentissages.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande d'effectuer, au moins au niveau de chaque filière, le travail d'identification des acquis d'apprentissage sur le programme, ce qui permettrait notamment de conforter la typicité et l'identité de chaque formation.
- 2 Le comité recommande de poursuivre le développement la mise en place activités d'enseignement intégratives à travers toutes les filières d'enseignement.
- 3 Pour le stage d'observation de 3 semaines, le comité suggère qu'il ne se limite pas à un simple journalier, mais intègre une activité forçant la prise de recul et la compréhension globale du lieu de stage.
- 4 Le comité suggère de faire évoluer la nature du travail demandé en communication et méthodologie en favorisant l'acquisition d'un esprit de synthèse et la prise de recul. Ce travail pourrait aussi s'appuyer sur les ressources documentaires du site ou des ressources en ligne accessibles *via* les pôles universitaires.
- 5 Le comité recommande de généraliser l'usage de grille d'évaluations critériées pour l'ensemble des évaluations des cours. Idéalement, ces grilles d'évaluation doivent être communiquées aux étudiants avant le début des activités évaluées.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 La disponibilité des enseignants auprès des étudiants est une des qualités principales du programme mais ce travail n'est pas toujours reconnu. La prise en charge de certaines missions repose sur le bénévolat ce qui fragilise la pérennité du dispositif. Dans le cadre d'évolutions de charge d'enseignement décidées récemment par la direction de la Haute École, certains enseignants se sont vus attribuer des enseignements pour lesquels ils considèrent ne pas avoir toutes les compétences requises.
- 2 La formation continue des enseignants, bien que possible, semble difficile d'accès compte tenu d'un manque de soutien financier et d'une difficulté à compenser les absences en lien avec le développement professionnel.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 3 Les étudiants disposent de nombreux supports pédagogiques adaptés, mais leur méthode d'obtention n'est pas optimale. Certains cours ne se retrouvent pas sur la plateforme numérique et les documents sont diffusés par les enseignants selon des canaux différents (ordinateur en bibliothèque, clé USB, photocopies, etc.). Certains supports semblent dater et manquer d'attractivité pour les étudiants, tant sur le fond que sur la forme.
- 4 L'école est gênée en interne par l'inefficacité des systèmes informatiques utilisés quant à leur accès et leurs fonctionnalités. Les étudiants et les enseignants expriment ces besoins et les satisfont par une variété de moyens à leur portée (transfert de documents par clés USB, diffusion d'informations via les réseaux sociaux externes,...) .
- 5 Les deux sites de la Haute École disposent de locaux spacieux et suffisants ainsi que de nombreux laboratoires spécialisés. Ils bénéficient chacun aussi d'un centre technique performant à proximité. Le matériel informatique est d'assez bonne qualité et à disposition de tous. Toutefois, des difficultés existent quant à l'accès et l'utilisation de vidéoprojecteurs.
- 6 Les bibliothèques des sites de Huy et Gembloux semblent adaptées aux besoins des étudiants en termes de ressources bibliographiques et de lieu d'étude.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 7 L'accueil et l'encadrement des nouveaux étudiants semblent satisfaisants, toutefois la lenteur et la lourdeur du nouveau système d'inscription en ligne semblent décourager le personnel administratif.
- 8 Sur le site de Huy, la mission d'accueil des étudiants par le secrétariat pourrait être améliorée (horaires, disponibilité).
- 9 Les étudiants en première année disposent d'un service d'aide à la réussite adapté, qui est à l'heure actuelle encadrée par des professionnels (solution jugée pédagogiquement plus efficace) sans qu'il soit fait appel à la possibilité de rémunérer des étudiants pour du tutorat.

- 10 Le dispositif de validation de crédits pour les étudiants venant d'autres institutions supérieures semble satisfaisant.
- 11 Sur ses deux sites, la Haute École dispose d'une vie étudiante dynamisée par les activités organisées par l'association des étudiants, qui est un de ses atouts d'attractivité. Il serait souhaitable de continuer à la soutenir en tant que moteur de l'investissement étudiant.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 12 La Haute École dispose de données pour le pilotage du programme, notamment par les liens informels qu'elle conserve avec ses anciens étudiants et le monde professionnel. Ces données mériteraient toutefois d'être affinées et sont parfois sous-exploitées.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de généraliser et de formaliser l'usage de la plateforme pour le dépôt de supports pédagogiques afin de court-circuiter les réseaux parallèles d'obtention de documents. Un guide destiné aux enseignants sur la communication des documents pourrait être élaboré de manière à diminuer les autres canaux de communication.
- 2 L'analyse en profondeur les données récoltées pour le pilotage du programme et envisager des objectifs chiffrés, par exemple en termes de mobilité étudiante ou enseignante, est du point de vue du comité tout à fait souhaitable.
- 3 Le comité recommande d'assurer des permanences au secrétariat compatibles avec la disponibilité des étudiants.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 Le rapport d'autoévaluation est un document complet et détaillé. Il apparaît cependant que lors de sa rédaction les différentes parties prenantes de la catégorie n'ont pas toutes été impliquées. Ceci est dommageable pour l'appropriation de la démarche qualité par le plus grand nombre. De manière complémentaire, le cheminement du dossier d'autoévaluation au sein des instances de la Haute École ne semble pas avoir été optimisé.

[Analyse SWOT]

- 2 L'analyse SWOT présente un travail relativement complet avec un grand nombre d'items tout en relevant plus au final d'une compilation des éléments d'analyse du dossier d'autoévaluation. Une analyse plus spécifique, avec une formulation plus synthétique, aurait pu apporter une autre prise de recul et une meilleure appropriation.

[Plan d'action et suivi]

- 3 Le plan d'action proposé liste un nombre conséquent de propositions d'amélioration. Cependant, les indicateurs et jalons nécessaires à son suivi n'ont pas été précisés. De manière complémentaire, il reste à assigner les responsables de ces actions.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande à la catégorie agronomique de se saisir de la dynamique qui se met en place sur la démarche qualité pour reconsidérer l'analyse SWOT sur la base au minimum d'une reformulation des actions partagée par le plus grand nombre.
- 2 Il y a lieu également de définir et prioriser les résultats attendus du plan d'actions de manière précise en définissant des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes, définis dans le temps). La nomination d'un pilote pour chaque action permettra de responsabiliser et d'impliquer mieux les intervenants dans le cadre des projets.

CONCLUSION

La politique qualité est engagée au sein de la catégorie mais demande encore à être largement partagée. La Catégorie Agronomique peut s'appuyer sur des équipes pédagogiques impliquées pour mener à bien les évolutions en cours. La réussite des parcours de formation des étudiants est une préoccupation de la catégorie, de l'accueil jusqu'à l'insertion professionnelle.

Le comité des experts encourage la section à poursuivre dans cette voie, afin de valoriser au mieux ses atouts et ses spécificités, tout en poursuivant les réflexions qui permettront à ses programmes de formation de rester en lien étroit avec les attentes du monde professionnel.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Équipes pédagogiques compétentes et motivées⇒ Formations connues et reconnues⇒ Compétences des diplômés appréciées des entreprises	<ul style="list-style-type: none">⇒ Politique de la gouvernance de la catégorie trop floue⇒ Démarche qualité pas assez partagée⇒ Évaluation des enseignements par les étudiants inopérante⇒ Compétences linguistiques trop faibles (anglais)⇒ Capacités d'analyse et de synthèse (surtout en type court)⇒ Plan d'action encore trop imprécis pour être applicable

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none">⇒ Partenariat avec d'autres établissements tel que Gembloux Agro Bio Tech⇒ Décret Paysage	<ul style="list-style-type: none">⇒ Concurrence possible avec d'autres établissements agronomiques

Récapitulatif des principales recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Clarifier la stratégie de la direction de la catégorie et en assurer une communication large en interne⇒ Mettre en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants⇒ Rendre le plan d'actions opérationnel en définissant pour chaque action, indicateurs, jalons et responsables

Droit de réponse de l'établissement évalué

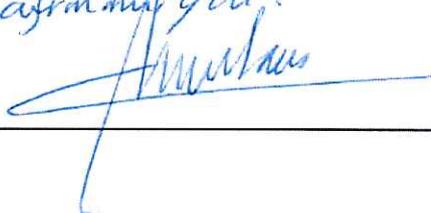
Commentaire général éventuel :

- La prise en charge par les experts de la globalité de la catégorie ne leur a probablement pas permis de réaliser un travail suffisamment différencié pour les spécificités de chacune des formations.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond
4	1	4	Vu l'importance du service qualité, la Direction de la Catégorie Agronomique a dégagé de manière permanente, ¼ de charges réparties sur trois enseignants chargés spécifiquement de la qualité du cursus et ces trois collègues sont régulièrement consultés, notamment au travail des conseils de catégorie et pédagogique.
4	1	5	« Communication claire a fait défaut de la part de la Direction ... » Système 20% mis en place par la Direction et le Collège de Direction précédents sans que des directives aient été données concernant les travaux personnels. Il sera remédié à cette situation après consultation des organes compétents, Conseil de Catégorie, Conseil pédagogique et service Qualité.
8	3	3	L'utilisation du terme « activité d'apprentissage » en remplacement de « cours » prête à confusion avec la notion « acquis d'apprentissage ».
8	3	8	Des cours d'anglais, manquants dans les bacheliers professionnalisant, ont été insérés depuis l'année académique 2014-2015

Nom, fonction et signature du responsable
de l'établissement

BOUCHARA
Direction de la catégorie
agronomique


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'évaluation

BOUKHARTA


¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.